



Un réseau professionnel

Pour assurer un recyclage de qualité des matières organiques

DECHETS VEGETAUX, BIODECHETS, BOUES D'EPURATION, EFFLUENTS AGRICOLES

CRAPONNE, le 13 octobre 2017

## Communiqué de presse

### ***La qualité du compostage des boues d'épuration menacée***

***Le RISPO interroge l'Agence de l'Eau RMC sur l'évolution du soutien financier à la filière mis en place depuis plus de 10 ans pour améliorer la qualité du compostage***



*intervention de Jean-François Chamoux (SOTRECO), Vice-Président du RISPO lors de la journée des acteurs du compostage organisée à l'Agence de l'Eau RMC le 28 septembre 2017*

Alors que Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, ouvrira le 24 octobre prochain les travaux d'élaboration de la feuille de route pour l'économie circulaire, l'Agence de l'Eau RMC envisage de supprimer le dispositif de soutien aux bonnes pratiques de compostage des boues d'épuration. C'est pourquoi notre Association souligne l'importance de la politique de suivi des plateformes de compostage pour garantir un haut niveau de qualité.

Actif, le Réseau a échangé des courriers<sup>1</sup> et des réunions organisées, et lors de la [journée des acteurs du compostage](#), organisée à l'Agence de l'Eau le 28 septembre 2017, le RISPO et deux de ses adhérents sont intervenus pour souligner les enjeux de la filière. A l'heure où l'économie circulaire guide désormais les politiques environnementales, le RISPO espère que l'Agence de l'Eau poursuivra son engagement pour une filière de compostage de qualité.

Le RISPO, [Réseau Interprofessionnel des Sous-Produits Organiques](#), créé en 2007 sous l'impulsion des Professionnels de Rhône-Alpes soutenus par les Pouvoirs Publics, fédère aujourd'hui la grande majorité des acteurs de la filière du compostage des boues d'épuration<sup>2</sup>, en particulier sur le Bassin Rhône-Méditerranée et Corse, qui recycle sous forme de compost la moitié des boues qui y sont produites, soit un flux de matières fertilisantes de 300 000 t/an. Engagée dans une démarche de progrès, l'Association a mis en place avec l'aide de l'ADEME un [référentiel technique](#), régulièrement révisé, qui certifie, après des audits indépendants, la qualité des plateformes de compostage qui produisent du compost de boues normé NFU44095.

<sup>1</sup> Courrier du [RISPO du 15 juin 2017](#) et réponse de [l'Agence de l'Eau du 29 août 2017](#).

<sup>2</sup> Alliance Environnement, A.S.E, Biodepe, Compostière de l'Aube, Eaux de Marseille, Leledy Compost, Sede, Saur, Suez Organique, Sotrec, Valterra, Veolia